

Merci de prendre la peine de lire. Vous ne pouvez pas nier avoir reçu ce message, dont seul le troupeau des félons croit pouvoir se dispenser.

Dimanche 15 Juillet vers 16h00.

Objet : ***Le Projet Back-Card FRANÇAIS***

Cher ***nouvelobs.fr***, :

1) Il-y-a les Brevets Français INPI (Institution Française) :

Brevet N° 04 02874 du 19 Mars 2 004. Publié le 03 Mars 2 007 N° 2 867 882
et Brevet N° 05 11987 du 28 Nov. 2 005. Publié le 1er Juin 2 007 N° 2 894 050

2) Il-y-a leur protection internationale OMPI (Organisation Mondiale) :

PCT/FR/2005/002240 du 09 Septembre 2 005. Publié le 22 Mars 2 007.

3) Il s'agit d'une ***Carte d'Aide à la Communication numérique***, dont l'individu civilisé aura un besoin indispensable au troisième millénaire, instaurant une transparence sur nos actions rendant impossible de tromper, obligeant à un respect de soi-même.

Le ***projet Back-Card*** qui en découle incitera à aider notre prochain pour avoir la fierté de le faire figurer sur notre carte, malgré le système anti-France qui paralyse au bénéfice de la communauté hébraïque, prouvant au Monde capacité à s'en libérer.

ANVAR, CCI, DRIRE, CNIL, et CSA étant contrôlés par le ***système anti-France*** du CRIF, la plainte **8199/06** à la Cour Européenne des Droits de l'Homme du **Conseil de l'Europe**, est instruite contre ces ignobles organismes ***félons anti-France***.

Vous êtes invitée à montrer votre couleur contribuant efficacement sans délai au lancement du ***projet Back-Card***. À défaut La Cour vous poursuivra pour vous faire comprendre la manière de respecter le pays de la civilisation : La **France**, pour le **Monde**.

Il n'y aura rien à faire d'autre que laisser la Nature diriger la respectant.

Un des membres de l'équipe ***Archi*** : **Richard BADO**.

P.S. : Nous l'équipe on vous souhaite courage pour la France.

Oui allez COURAGE !

Et merci pour l'indispensable réponse.